

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue à l'Hôtel de ville, le lundi 2 décembre 2019, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Bob Lussier
MME	Suzanne Lessard	Lucie Dagenais
	Chantal Gadbois	Marie-France Moquin

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

RÉS 727-12-19 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D. : adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-bas :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2019
3. Adoption de la liste des comptes à payer
4. Suivis et infos du maire
5. Correspondance
6. Mandat à l'union des municipalités du Québec achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2020
7. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal
8. Entretien d'hiver des stationnements municipaux
9. Renouvellement des assurances municipales avec MMQ
10. Entente intermunicipale relative à la foresterie et l'application des dispositions réglementaire concernant l'abattage d'arbres 2017-2019
11. Contrat d'adhésion – carte vélo Brome-Missisquoi 2020-2022
12. Entente particulière survenue entre la paroisse anglicane Bishop Stewart memorial church of the Holy Trinity de Frelighsburg et la Municipalité de Frelighsburg
13. Embauche de deux pompiers volontaires
14. Achat de la licence d'utilisation Go/NoGo911 pour le service incendie
15. Souper de Noël 2019
16. Commission scolaire du Val-des-Cerfs - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023
17. Fermeture de l'Hôtel de Ville
18. Proposition service régional d'inspection des bandes riveraines
19. Dépôt du rapport des permis

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

20. Varia

21. Levée de la séance

ADOPTÉE

RÉS 728-12-19 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin

Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 4 novembre 2019 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 729-12-19 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais

Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

7734	Yuri Bastien	Location	1 912.50 \$
7735	Les constructions Randard	Pont McIntosh	263 698.65 \$
7736	Ondago	Cartes web	616.26 \$
7737	Vitalité Frelighsburg	Halloween	500.00 \$
7738	Pierre Corbeil	Entretien sept	40.00 \$
7739	Croix-Rouge	Service sinistre	200.60 \$
7740	Rémi Therrien	Vetements CSST	126.44 \$
7741	Sergey Golikov	Cell DGA	493.62 \$
7742	Johnston Bruce	Remb de taxes	836.79 \$
7743	Bell Canada	Tel usines eaux	147.88 \$
7744	Bell Mobilité	Cell TP	48.25 \$
7745	Pages jaunes	Mensualité	19.44 \$
7746	MRC Brome-Missisquoi	Abattage Arbres	1 049.75 \$
7747	Cable Axion	Telecom	618.12 \$
7748	Cable Axion	Telecom	137.86 \$
7749	Pierre St-Onge	Halloween	134.07 \$
7750	Marie-Hélène Sirois	Expo Leitmotiv	2 275.50 \$
7751	Jacques Lajeunesse	Expo HdV	2 977.00 \$
7752	Poste Canada	Messenger	105.13 \$
7753	Remi Therrien	Quincaillerie	45.98 \$
7754	Pierre St-Onge	Cell incendie	121.55 \$
7755	Annulé	Chq annullés (7755-7792)	0.00 \$
7792	Annulé	inclusivement	0.00 \$
7793	Arlène Paradis	Emb. Terrain mun	408.00 \$
7794	Atelier savoir fer	Casques pmpiers	114.69 \$
7795	Avizo	Services techiques	3 354.97 \$
7796	Cable Axion	Telecom	116.12 \$
7797	Canac	Panneau exposition	224.96 \$
7798	DBR Informatique	Fourniture bureau	33.82 \$
7799	Daudi Pavage	Réparation puisard	13 061.16 \$
7800	ABCDE Internet	Frais de poste	151.86 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

7801	Donald Carey	Entretien ch. Eccles Hill	1 123.89 \$
7802	Duotel Inc	Entretien tel	136.82 \$
7803	Gestim Inc	SP Inspection bat	4 722.49 \$
7804	Gilles Prairie	Remuneration Dir. TP	1 439.40 \$
7805	Groupe Maska	Art. quincaillerie	5.29 \$
7806	Groupe Maska	Essence et huile	11.62 \$
7807	Hach Sales	Meteriel entretien	727.58 \$
7808	Henri St-Pierre	Entretien ch. Frontieres	734.49 \$
7809	Imaginatec Inc	Location 46	425.40 \$
7810	Impression DF	Messenger	338.77 \$
7811	Rona	Pieces et accessoires	411.07 \$
7812	Arsenal	Equipement incendie	939.63 \$
7813	Martin & Levesque	Equipement incendie	159.36 \$
7814	Linda Tetreault	Entretien HdV	704.16 \$
7815	Nivelage MC	Entretien chemins	9 233.93 \$
7816	Pagenet	Radiomessagerie	191.56 \$
7817	Les petroles Dupont	Carburant generatrice	1 076.07 \$
7818	PG Solutions	Fournitures de bureau	316.13 \$
7819	Programmation GM	Entretien informatique	793.04 \$
7820	RIGMRBM	Dechets bois	27.15 \$
7821	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
7822	Rona Bedford	Pieces & accessoires	140.67 \$
7823	Royal canadian legion	Subvention legion	50.00 \$
7824	Sanivac	Location toilettes	603.63 \$
7825	Sergey Golikov	Cell DGA	82.27 \$
7826	Martin Jetté	Inspection camions	1 721.72 \$
7827	Townsend consultants	Entretien site-web	43.12 \$
7828	Ville de Cowansville	Frais admin	172.46 \$
7829	Ville Dde Dunham	Incendie + ordures	10 222.86 \$
7830	Y. Gosselin	Pieecs et accessoires	360.34 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFORMATIONS DU MAIRE

- Usine épuration des eaux usées ;
- Transfert de l'église Anglicane à la Municipalité de Frelighsburg.

RÉS 730-12-19 MANDAT A L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2020;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

-permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure en solution liquide) nécessaire aux activités de la Municipalité pour l'année 2020;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requise que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'un exemplaire de la présente résolution est transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

RÉS 731-12-19 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h :

13 janvier	6 juillet
3 février	14 septembre
2 mars	5 octobre

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

6 avril	2 novembre
4 mai	7 décembre
1er juin	

QU' : Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 732-12-19 ENTRETIEN D'HIVER DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal reconduit le contrat d'entretien d'hiver des stationnements municipaux 2019-2020, avec « Les Entreprises Philippe Bourdeau » au montant incluant les taxes de 18 625, 95 \$;

QU' : à la suite des dommages causés au réseau routier sur le chemin des Cascades par la tempête du 31 octobre et du 1^{er} novembre 2019, est inclus au contrat le déneigement sur des propriétés privées pour permettre la circulation routière des véhicules d'entretien, autobus scolaire et d'urgence :

- .- entrée du 40 chemin des Cascades d'une superficie de 1 292 p²;
- .- du 49 au 52 des Cascades d'une superficie de 8 611 pi².

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 733-12-19 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES AVEC LA MMO

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal reconduit pour l'année 2020, le contrat des assurances avec le Groupe Ultima au montant de 39 813 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 734-12-19 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FORESTERIE ET L'APPLICATION DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES 2017-2019

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le maire est autorisé à signer pour et au compte de la Municipalité l'addenda 2 applicable à compter du renouvellement 2020-2022 de l'entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres 2017-2019.

ADOPTÉE

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

RÉS 735-12-19 CONTRAT D'ADHÉSION – CARTE VÉLO BROME-MISSISQUOI 2020-2022

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg signe le contrat d'adhésion de la carte vélo Brome-Missisquoi avec le CLD Brome-Missisquoi pour une période de deux ans soit 2020-2022, au montant de 860 \$ pour deux ans;

QUE : la directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer le contrat pour le compte de la Municipalité.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 736-12-19 ENTENTE PARTICULIÈRE SURVENUE ENTRE LA PAROISSE ANGLICANE BISHOP STEWART MEMORIAL CHURCH OF THE HOLY TRINITY DE FRELIGHSBURG ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

CONSIDÉRANT l'entente envoyée par monsieur Marc-Philippe Vincent curé de la paroisse anglicane le 12 novembre 2019, concernant l'achat par la Municipalité de Frelighsburg de l'Église anglicane Bishop Stewart memorial church of the Holy Trinity, sise au 5, route 237 nord à Frelighsburg, enregistrée au cadastre du Québec sous le numéro de lot 5896424;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal en a pris connaissance lors de la tenue de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 et qu'il a donné son accord pour la signature de l'entente;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser le maire et/ou la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer au nom et pour le compte de la Municipalité l'entente particulière survenue entre la paroisse anglicane Bishop Stewart memorial church of the Holy Trinity de Frelighsburg et la Municipalité de Frelighsburg annexée à la vente de l'église à la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 737-12-19 EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS VOLONTAIRES

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 6 du règlement 120-04-2007 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie;

CONFORMÉMENT à la recommandation d'embauche au titre de recrues de monsieur Hamish Campbell et de monsieur Sylvain Laprade par le directeur incendie le 27 novembre 2019;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Hamish Campbell et Sylvain Laprade, comme recrues au sein de la brigade incendie de Frelighsburg.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

RÉS 738-12-19 ACHAT DE LA LICENCE D'UTILISATION GO/NOGO911 POUR LE SERVICE INCENDIE

ATTENDU la soumission de l'entreprise Go/NoGo911 envoyée au directeur incendie le 10 septembre 2019 concernant l'achat d'une licence permettant de connaître dans l'immédiat l'effectif de pompier disponible pour répondre à un appel incendie;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller
Appuyé du conseiller
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg achète chez Go/NoGo911 la licence d'utilisation annuelle au montant taxes incluses de 603,61 \$;

QUE : la dépense est affectée au poste 02-22000-525 Vérification, entretien, inspection camion.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 739-12-19 SOUPER DE NOËL 2019

ATTENDU QUE la municipalité désire remercier la participation des bénévoles aux activités municipales réalisées en 2019 par une invitation au souper de Noël des employés municipaux ;

ATTENDU QUE le montant budgété au souper de Noël est insuffisant pour couvrir les frais de l'invitation;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal fait un transfert budgétaire du poste 02-14000-341 Avis public de 2 500 \$ au poste de dépense 02-13000-610 Fête de Noël et bénévoles.

ADOPTÉE

RÉS 740-12-19 COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERES - PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2020-2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023 de la commission scolaire du Val-des-Cerfs pour l'école primaire Saint-François d'Assise, lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 et qu'il est d'accord ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 741-12-19 FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

QUE : Pour la période des fêtes, l'Hôtel de Ville sera fermé du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉS 742-12-19 PROPOSITION SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION DES BANDES RIVERAINES

ATTENDU la résolution 358-1019 adoptée par le conseil des maires du 15 octobre 2019 concernant les dispositions relatives à la renaturalisation des bandes riveraines intégrées au schéma d'aménagement de la MRC depuis le 25 avril 2017;

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal est d'accord avec le principe offert aux municipalités par la MRC pour l'application de la nouvelle réglementation (REGES) et le plan d'action sur la gestion de l'eau.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS

VARIA

RÉS 743-12-19 PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE 2019-2023

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard

Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 2 décembre 2019

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

RÉS 744-12-19 PROPOSITION D'ACHAT PROPRIÉTÉ D'YVETTE RACINE, CHEMIN ST-ARMAND

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser le maire à enclencher des démarches en vue de l'achat par la Municipalité du terrain propriété de madame Yvette Racine, sur le chemin St-Armand, d'une superficie de 3 215.6 m.c.², enregistré au cadastre du Québec sous le numéro de lot 5896366, au montant de 5 000 \$.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

RÉS 745-12-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard

Appuyé du conseiller Pierre Tougas

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

